

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/JUIL/075	OBJET : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE « ACTIVITES CULTURELLES » POUR L'ANNEE 2020
<u>Date du conseil municipal</u> 16/07/2020	
<u>Date de la convocation</u> 10/07/2020	
<u>Date de l'affichage</u> 24/07/2020	

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 10 juillet 2020.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Nimca CIGE, Cédric CONTENT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX (arrivée à 19h34).

Madame OUSSET est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la délibération n°2019/AVR/053 en date du 15 avril 2019 approuvant le budget annexe des activités culturelles pour l'année 2019,

VU le débat d'orientations budgétaires n°2020/MARS/032 du Conseil municipal en date du 2 mars 2020,

VU la délibération n°2020/JUIL/074 de ce jour par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'affectation des résultats 2019 et pris acte du report des restes à réaliser 2019,

VU l'ordonnance n°2020-300 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter un nouveau budget pour l'année 2020,

Après en avoir délibéré, avec 22 voix Pour et 7 voix Contre (S. GALLOCHER, M. BILLOUT, M. KHERBACH, G-B. TCHIKAYA, N. COSSERON, C. LAGOUTTE, A. DUROX),

ARTICLE Unique :

ADOpte, chapitre par chapitre, le budget annexe « activités culturelles » s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

- 406 157,00 € en section de fonctionnement ;
- 96 309,28 € en section d'investissement.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
011	Charges à caractère général	355 307,00 €			
012	Charges de personnel	3 200,00 €			
TOTAL	DEPENSES DE GESTION COURANTE	358 507,00 €			
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €			
TOTAL	DEPENSES REELLES	360 507,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	45 650,00 €			
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE	45 650,00 €			
TOTAL	DEPENSES DE L'EXERCICE	406 157,00 €			

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-075-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
70	Produits des services	20 300,00 €			
74	Dotations et participations	32 000,00 €			
75	Autres produits de gestion	6 000,00 €			
TOTAL	RECETTES GESTION COURANTE	58 300,00 €			
77	Produits exceptionnels	271 068,85 €			
TOTAL	RECETTES REELLES	329 368,85 €			
TOTAL	RECETTES DE L'EXERCICE	329 368,85€			
002	<i>Excédent reporté</i>	76 788,15 €			
TOTAL	RECETTES CUMULEES	406 157,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
20	Immobilisations incorporelles	1 300,00 €			
21	Immobilisations corporelles	50 750,00 €			
TOTAL	DEPENSES D'EQUIPEMENT	52 050,00 €			
TOTAL	DEPENSES REELLES	52 050,00 €			
TOTAL	DEPENSES DE L'EXERCICE	52 050,00 €			
001	Solde d'exécution reporté	39 300,51 €			
21	Restes à réaliser	4 958,77 €			
TOTAL	DEPENSES CUMULEES	96 309,28 €			

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
13	Subvention d'investissement	6 400,00 €			
TOTAL	RECETTES D'EQUIPEMENT	6 400,00 €			
1068	Dotations et fonds divers	44 259,28 €			
TOTAL	RECETTES FINANCIERES	44 259,28 €			
TOTAL	RECETTES REELLES	50 659,28 €			
021	Virement de la section de fonctionnement	45 650,00 €			
TOTAL	RECETTES D'ORDRE	45 650,00 €			
TOTAL	RECETTES DE L'EXERCICE	96 309,28 €			

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 16 juillet 2020

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Nolwenn Le Bouter

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-075-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

